

## 6 Société et Culture

## Assainissement/Au lendemain du discours des vœux du Maire de Libreville Intensifier le partenariat entre l'État et les collectivités locales

Christian KOUIGA  
Libreville/Gabon

*Par ce souhait, l'édile de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, veut voir les conseils municipaux et départementaux devenir des catalyseurs du développement.*

DANS son allocution de mardi dernier, prononcée à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux au couple présidentiel, la mairesse de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, a émis le vœu de voir le partenariat entre l'État et nos collectivités locales s'intensifier et reposer sur la mise en place de "contrats d'objectifs Etat-villes, discutés, négociés et partagés". Mais pour y arriver, pense-t-elle, deux attitudes s'imposent. La première : "assainir les ressources humaines, les finances municipales et les questions organisationnelles" au sein de leurs conseils municipaux et départementaux. La

deuxième : améliorer, peu ou prou, les ressources à même de donner aux villes gabonaises de réelles capacités de financement des projets d'infrastructures, qui constituent, à son entendement, une "garantie d'attractivité et le socle par lequel l'investissement privé s'accélère et se multiplie".

Or, à ce sujet, elle reconnaît que la faiblesse des ressources propres constitue, à tout le moins, le grain de sable qui empêche la machine de développement d'atteindre sa vitesse de croisière. Un handicap qui serait tout aussi à l'origine de l'incapacité pour nos communes et départements à répondre aux exigences des marchés bancaires et financiers, et à lever des ressources additionnelles pour financer leur développement et recourir à la garantie souveraine.

Quoi qu'il en soit, les conseils municipaux et départementaux entendent, a-t-elle indiqué, mettre en place des dispositifs organisationnels pertinents, qui leur permettraient de répondre aux engage-



Photo : AFP

Rose Christiane Ossouka Raponda, lors de son allocution à l'endroit du couple présidentiel.

ments pris avec l'Etat. Car, soutient Rose Christiane Ossouka Raponda, il est de leur responsabilité d'inventer la ville gabonaise de demain : « une ville propre et responsable, qui se différenciera dans sa capacité à mettre en œuvre des procédés de collectes, de transports, de stockage et de valorisation des ordures, soucieuse de l'environnement. Une ville développant des sources d'énergie propres. »

En définitive, une ville qui ferait la promotion d'un « habitat de haute performance énergétique et environnementale, déroulant des moyens de transports et de mobilité propres. »

Une notable ambition. Mais que l'édile de Libreville lie, par-delà la volonté affichée, à l'adoption, la promulgation et la publication de la nouvelle loi sur la Décentralisation. Laquelle loi – en attendant l'adoption des textes d'application de la loi sur le transfert des compétences – pourrait faire de nos conseils municipaux et départementaux, les catalyseurs tant attendus du développement local.

## Ici et ailleurs

• Education

LAPE au chevet du lycée d'Oloumi



Photo : E.Lapeiha

Alexandre Moussavou Ibouanga, intendant du lycée Paul Emame Eyeghe d'Oloumi, vient de réceptionner un important don de Simon Wilfrid Ntoutoume Emame. Composé de livres, brouettes, pelles, râtaux, balais et d'une débroussailleuse, le don a été remis par Didier-Six Ekogha Nguema, président de l'Association des parents d'élèves (APE) dudit lycée. Au nom du bienfaiteur.

• France 3

Julien Lepers remplacé !

France 3 a annoncé, hier, que l'animateur vedette Julien Lepers serait remplacé à la tête de "Questions pour un champion", après 27 ans au sommet d'un des jeux-phares de la chaîne. L'annonce a été jugée "insupportable" par l'intéressé. "Nous avons décidé de garder 'Questions pour un champion' avec un nouvel animateur et un nouveau décor", a annoncé la directrice de la chaîne, Dana Hastier, lors d'une conférence de presse. « Je salue Julien Lepers et je lui souhaite de belles aventures. Merci pour tout ce qu'il a apporté à France 3. Il sera remplacé par Samuel Étienne », a indiqué Dana Hastier.

• Malformation congénitale

La pilule innocentée

Prendre une pilule contraceptive avant ou au début d'une grossesse n'augmente pas le risque de malformations congénitales majeures chez le bébé, selon une étude publiée, hier, dans une revue médicale britannique. Des chercheurs danois et américains sont parvenus à cette conclusion après avoir mené l'étude sur près de 900.000 naissances vivantes répertoriées au Danemark, entre 1997 et 2011. Contredisant ainsi les résultats de certaines études publiées par le passé.

Rassemblés par C.G.K

## Salubrité publique

## Ces bâtisses qui ternissent l'image de Libreville

Anita Jordanah TSOUNBA  
Libreville/Gabon

*Lorsqu'on parle d'insalubrité dans la capitale, seules les ordures ménagères sont pointées du doigt, alors qu'à côté de ces déchets, d'autres éléments ternissent l'image de la cité. Le cas des bâtiments à l'abandon ou mal entretenus, visibles tout au long de la voie publique.*



Photo : AJT

Au PK5...

ICI, peinture défraîchie qui semble dater de l'époque du roi Denis Raponchombo. Là, toutes sortes de débris accrochés aux câbles électriques tirés pêle-mêle d'un bout à l'autre à travers les quartiers. En certains endroits, de vieux matelas jaunies et amincies par le temps, négligemment posés sur des balustres. Puis, il y a ce spectacle qu'offrent les façades des bâtiments jouxtant les voies principales de Libreville. Toutes choses aux antipodes des ambitions des autorités municipales qui entendent faire de notre capitale, une ville saine et propre. En effet, au même titre que les ordures ménagères non ramassées, ces bâtiments mal entretenus contribuent tout autant à

l'insalubrité tant décriée de la ville.

Voie-Express, axe Pk5-ex Gare routière, Camp de police, etc. Très peu de quartiers, ici, échappent à ce décor. Celui des bâtiments présentant des signes d'une détérioration avancée et où l'hygiène ne semble pas être la chose la mieux partagée : les ordures ménagères et autres déchets sont versés parfois dans un fumier, non loin du secteur, d'où surgissent des hautes herbes qui passent souvent pour des fleurs...

Mieux, certains riverains pensent qu'il est du ressort de la municipalité, et uniquement d'elle, de s'occuper de la propreté de la ville. « C'est le travail de la mairie de nettoyer la ville,

de couper les herbes aux abords des routes. C'est à elle de demander aux uns et aux autres de nettoyer la devanture de leurs habitations (...), confie l'un d'eux.

Et d'ajouter : « dans certains pays, la mairie inflige des amendes aux propriétaires ayant des habitations insalubres. Quand la peinture est sale, ou si vous n'avez pas nettoyé votre terrain, vous payez une taxe. Et cela pousse les gens à être un peu plus propres. C'est peut-être ce qu'il faut faire pour rendre les Librevillois un peu plus responsables », suggère notre interlocuteur.

De fait, l'on serait tenté de se demander à qui incombe finalement l'assainissement des parcelles et



Photo : AJT

...comme au camp de police...



Photo : AJT

...l'état de certains bâtiments jouxtant la voie publique ternit l'image de la ville.

autres bâtiments en état d'abandon, qui font face aux artères principales. Quand bien même sur certaines de ces habitations, trône une injonction : « à repeindre », bien mise en évidence. Ce qui suppose

donc l'existence d'une réglementation, écrite ou non.

Aux autorités municipales alors de l'appliquer, au risque de voir ces interpellations demeurer sans effet.